

Fiche Technique Conseil: Audit énergétique entreprise

Objectifs de la mission

L'audit énergétique fournit un diagnostic fiable pour engager des améliorations durables et assurer la conformité réglementaire.

- Analyser finement les flux et consommations d'énergie.
- Identifier les postes à forte consommation, inefficacités et pertes.
- Formuler des recommandations concrètes et un plan d'action priorisé.
- Assurer la conformité avec les normes et réglementations en vigueur.
- Réduire les coûts énergétiques et l'empreinte environnementale.
- Renforcer la performance énergétique et la compétitivité globale.

Livrables attendus : rapport détaillé avec diagnostic, plan d'actions, recommandations techniques et suivi des améliorations.

Entreprises / profils concernés

- Responsables QHSE, dirigeants de PME et grandes entreprises, directeurs techniques.
- Gestionnaires d'immeubles et d'unités de production.
- Secteurs : industrie, tertiaire, distribution, services publics.
- Organisations engagées en développement durable ou soumises à des obligations réglementaires.
- Entreprises en démarche de certification (ex. ISO 50001) ou d'amélioration continue.

Durée et format de la mission

La durée varie selon la taille, la complexité et le secteur d'activité.

Élément	Synthèse
Durée typique	De quelques jours à plusieurs semaines.
Préparation	Phase à distance : collecte et analyse documentaire.
Intervention sur site	Visites, relevés et analyses pratiques.
Formats proposés	Audits standardisés (référentiels internationaux) et audits personnalisés; ateliers collaboratifs avec les équipes.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des données de consommation et des caractéristiques des équipements.
- Visites sur site et analyse des factures énergétiques.
- Entretiens avec les responsables techniques pour cadrer les enjeux.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des documents énergie, autorisations environnementales et certifications.
- Revue des normes applicables; identification des marges de progrès.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé des sources d'économies potentielles.
- Solutions techniques et organisationnelles; plan d'action priorisé.
- Référentiel d'aide à la décision en gestion énergétique.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre des recommandations.
- Suivi des résultats et mise à jour régulière du plan d'action.
- Ajustements pour pérenniser les gains énergétiques.